



AGRICULTURE, PASTORALISME ET AIRES PROTÉGÉES

TENSIONS ET SOLUTIONS POUR L'AVENIR DES TERRITOIRES RURAUX EN AFRIQUE CENTRALE ET AU SAHEL

CONFERENCE INTERNATIONALE, N'DJAMENA, 2-4 OCTOBRE 2024

RAPPORT

Par Koffi Alinon, chercheur CIRAD, rapporteur général de la conférence
Sur la base des comptes-rendus de session par :
Guillaume Duteurtre, Chloé Violon, Ronan Mugélé, Haiwang Djaklessam, Kossi Bessan Amegnaglo,
Ali Brahim Bechir, Renault Doum-Madji, Ousman Ahmat Hadji

Ce document présente les différentes sessions de la conférence internationale agriculture, pastoralisme et aires protégées. Il se subdivise en quatre parties : les remarques introductives des autorités présentes à la cérémonie d'ouverture (i), les relevés de conclusions des sessions plénières (ii), les idées principales qui ressortent des présentations dans les sessions parallèles (iii) et des tables rondes (iv). Enfin les points de convergence et les perspectives seront esquissés (v).

1. INTERVENTIONS INTRODUCTIVES

Du 2 au 4 octobre 2024 s'est tenue à l'hôtel Amitié de N'Djamena la conférence agriculture, élevage et aires protégées au Tchad. Elle a été organisée par les partenaires du consortium DESIRA-ACCEPT – notamment l'Institut de Recherche en Elevage pour le Développement (IRED), la Plateforme Pastorale du Tchad (PPT) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Ils ont été appuyés par les organisations professionnelles de producteurs et de nombreux partenaires techniques et financiers comme l'UE, la GIZ, l'Ambassade de France, le PFBC, la FAO, l'APN, le WCS, CONCORDIS, HD Centre, des projets actuellement en cours au Tchad (PREPAS, PETRA) ainsi que des institutions de recherche (IRD, Université de N'Djamena).

La conférence a pour thème : « agriculture, pastoralisme et aires protégées : tensions et solutions pour l'avenir des territoires ruraux en Afrique centrale et au sahel » et a regroupé plus de 175 personnes-ressources en provenance de nombreux pays d'Afrique Centrale, d'Afrique de l'Ouest, mais aussi d'Afrique de l'Est et d'Europe. Ces participants ont échangé autour de 52 communications scientifiques, 14 posters ainsi que d'un film thématique « les eaux de la discorde » qui a été projeté en lever de rideau dans la soirée du 1^{er} octobre. L'événement a été aussi marqué par le lancement conjoint d'un nouveau projet régional « Borderlands » par Concordis et HD Centre ainsi que l'atelier technique des blocs du partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC). Ces deux manifestations font néanmoins l'objet de rapports séparés.

La cérémonie d'ouverture a été présidée le mercredi 02 octobre 2024 par le Ministre de l'Elevage et de la Production Animale, Pr. Abderahim Awat Atteib, en présence du Ministre en charge de l'Agriculture M. Keda Balla. Plusieurs interventions ont meublé la cérémonie notamment le mot de bienvenue du Président du comité d'organisation le Pr. Koussou Mian-Oudanang qui a remercié les partenaires qui ont soutenu l'organisation de la conférence et souhaité un bon séjour aux participants venus de près et de loin pour contribuer par leurs réflexions à la réussite de l'événement. La Représentante des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), Mme Adela Rodenas Rodriguez a ensuite rassuré que l'Union européenne et l'ensemble des PTF sont intéressés par les résultats et les recommandations qui sortiront de la conférence, en vue de leur mise en application ou de leur mise à l'échelle.

Ouvrant les travaux, le Ministre de l'Elevage et de la Production Animale, Pr. Abderahim Awat Atteib a souligné que l'élevage, l'agriculture et aires protégées entrent souvent en conflit car partageant le même espace qui se rétrécit sous l'effet de plusieurs facteurs dont le changement climatique. En remerciant au nom du gouvernement le projet ACCEPT et ses partenaires techniques et financiers, il a exprimé le vœu que les

résultats issus des travaux débouchent sur des propositions et des axes forts pour la valorisation économique et sociale des parcs et espaces agropastoraux.

2. LES SESSIONS PLENIERES

Sous cette catégorie, plusieurs présentations ont été délivrées et ont fait l'objet de débats. Il s'agit de :

- La note de cadrage du Comité Scientifique par Guillaume Duteurtre.
Cette note s'est articulée autour de :
 - o Des enjeux internationaux et locaux liés aux interfaces entre agriculture, pastoralisme et aires protégées
 - o De l'analyse des facteurs de tension
 - o Des pistes de solutions pour sécuriser les zones d'interface
 - o Des enjeux de gouvernance pour un développement durable des territoires
- « Les difficultés rencontrées par les éleveurs transhumants en début de saison des pluies lors de leur remontée du Salamat vers le nord : entre continuité des pratiques spatiales et changement d'itinéraires » par Ali Brahim Bechir.

La remontée des transhumants et de leurs troupeaux est entravée par la configuration du réseau hydrographique et le changement climatique et les options qui s'offrent à eux sont soit de changer leur pratique ou soit de changer d'itinéraire. Les passeurs se révèlent être des intermédiaires indispensables dans le franchissement des guets des rivières.

- “Partnering with agropastoral and transhumance communities on biodiversity conservation across the Sudano-Sahel region: Lessons learned, innovations and next steps” par Agger Kasper.

A travers le suivi d'une famille d'éleveur Peuls à Dourbali au Tchad, l'auteur a montré que l'association entre éleveurs et aires protégées est possible à travers une approche par les engagements.

- « Transhumants et gestionnaires des aires protégées : mieux se comprendre pour une gestion durable des milieux naturels : Une analyse croisée à partir de quelques travaux de l'Iram au Tchad, en Côte d'Ivoire et en RDC » par Bernard Bonnet et Rachel Effantin-Touyer.

Les auteurs notent que les expériences dans la gestion des aires protégées et des systèmes pastoraux sont très diverses. Ils ont proposé une série d'actions pour une gestion plus durable et apaisée de l'élevage pastoral en phase avec les objectifs de protection de la biodiversité parmi lesquelles l'implication des populations riveraines dans la gestion de la biodiversité en périphérie des aires protégées et la mise en cohérence des politiques nationales et régionales permettant de mieux intégrer pastoralisme et conservation de la biodiversité.

- “NGO-Led Community-Based Conservation: A New Frontier of Territorialization with Implications for Pastoralists' Land Tenure and Climate Change Adaptation in Kenya” par Jackson Wachira Waiganjo.

Pour l'auteur, les résultats mitigés de la gestion de la conservation à but touristique ont poussé à opter pour l'adoption du système des espaces de conservation communautaire confiés à des ONG. Le résultat final n'est malheureusement pas plus durable si on les évalue sous l'angle économique, environnemental et social.

Ces présentations plénières ont été ponctuées par des questions et contributions des participants. Les échanges ont abouti aux considérations partagées suivantes :

- Les tensions sont en effet prégnantes et s'intensifient,
- Ils méritent une meilleure compréhension de la part des chercheurs et praticiens,
- Les innovations existent et méritent à être mises à l'échelle. Il serait donc important d'identifier les nouvelles interventions et communautés de pratiques dans lesquelles les inscrire,
- La disponibilité des données s'avère cruciale ; elles permettront de planifier, agir et garder en mémoire institutionnelle entre autres sous forme d'observatoires.

3. LES SESSIONS PARALLELES

Elles ont été structurées autour des axes de la conférence notamment : l'évolution des pratiques, les solutions/innovations mises en œuvre, la approches en gouvernance et le focus sur les terrains du Tchad.

3.1. Evolutions des activités agropastorales et des démarches de conservation

3.1.1. Sous-thème « Ressources pastorales et conservation »

Les communications suivantes ont marqué cette session :

- M. Akodewu Ahmah et al. : « Dynamique des feux de végétation dans les Aires Protégées Africaines : cas des Parcs Nationaux et Réserves de faune du Tchad. »

L'étude montre les effets des feux de brousse sur la végétation, la faune sauvage et les Produits Forestiers Non Ligneux à partir des données sur les Aires Protégées du Tchad recueillies sur des moteurs de recherche Global Annual Burned Area Maps (GABAM) pour la période allant de 2000 à 2021. La Stratégie Nationale de Gestion des Feux de Brousse (SNGFB) mise en place s'est également montré moins efficace. Les auteurs ont néanmoins conclu que les données GABAM ne sont pas adaptées à un suivi en temps réels des feux de brousse.

- Fassinou Cofela et al. : « Evaluation de l'impact des Aires Protégées sur la couverture ligneuse des paysages sahéliens : approche par télédétection. »

Il s'agit d'une évaluation des effets des aires protégées sur la strate ligneuse grâce à une approche basée sur la télédétection. La couverture ligneuse au sein des aires protégées a été comparée à celle de la zone tampon. Les résultats ont montré que dans les zones humides à fortes précipitations, les aires protégées ont eu un effet positif sur la strate ligneuse alors que les résultats ont été mitigés dans les zones à faibles précipitations. Alors que leur efficacité reste limitée dans les zones sèches et semi-arides d'où la

nécessité d'une gestion contextualisée. Les auteurs ont souligné enfin l'importance de l'outil de télédétection dans le suivi de la végétation.

- Ilboudo Basnewendé et al. : « Connectivité espace agropastoral et aires protégées : opportunité pour une conservation durable de la biodiversité en Afrique de l'Ouest »

L'ambition ici est de promouvoir un pastoralisme durable à travers l'interconnexion entre espace agropastoral et aire protégée. Le présentateur a montré à partir d'inventaires des ligneux, des mesures dendrométriques et la mesure de la phytomasse herbacée que dans l'espace agro-pastoral, la végétation est dominée par les espèces très appréciées et appréciées. L'auteur a insisté sur l'importance de la conservation des espèces à importance socio-économique avérée et l'implication des populations locales dans la restauration des écosystèmes et des zones périphériques des Aires Protégées. L'interconnexion entre espace agropastoral et Aires Protégées constitue un passage obligé pour une intégration agriculture-élevage et une distribution spatiale des espèces végétales.

- Mahamat Ahmat Mahamat Amine : « comment survivent les pasteurs nomades face aux entraves à leur mobilité ? Cas des chameliers de la zone périurbaine de N'Djaména et du Département de Fitri »

L'auteur a comparé à partir d'enquêtes menées auprès de 200 ménages pastoraux, les stratégies d'organisation de la mobilité des troupeaux développées par les chameliers de la zone périurbaine de N'Djaména et ceux du département du Fitri. L'étude a permis d'identifier en zone périurbaine de N'Djaména, 4 types de ménages chameliers contre trois (3) dans la zone de Fitri. Les chameliers de la zone périurbaine de N'Djaména se distinguent de ceux de Fitri par le développement d'une stratégie de sédentarisation partielle en saison sèche. L'auteur a montré par ailleurs que la contribution des dromadaires aux moyens de subsistance a aussi variée selon le type d'éleveur. Au sein des ménages des chameliers de la zone périurbaine de N'Djaména, le lait produit est destiné à la vente alors que chez les chameliers de Fitri, la production laitière est destinée à l'autoconsommation. Malgré les contraintes liées à la mobilité des troupeaux et à l'accès aux ressources pastorales, l'élevage des dromadaires joue un rôle stratégique dans la lutte contre l'insécurité alimentaire au sein de ménages pastoraux et agro-pastoraux.

- Boukar Chetima : « Néo-éleveurs et reconfiguration socioéconomiques dans le Mayo-Kebbi : quelles tensions sur les ressources ».

Les principaux enjeux de l'étude sont de redéfinir le terme néo-élevage et déconstruire certains stéréotypes. L'identification des profils a permis d'identifier (i) les néo-éleveurs qui sont en majorité des civils de différentes professions, appartenant à différentes communautés ayant des ancrages géographiques différents et (ii) les bergers appartenant aux communautés peules sédentarisés ou à la communauté des agro-éleveurs. Pour ces jeunes, le gardiennage rémunérés des troupeaux constitue une stratégie de survie. Les auteurs ont ensuite défini les néo-éleveurs comme étant des personnes appartenant à la classe sociale qui va du simple chef de villages aux hauts gradés de l'armée en passant par les hauts fonctionnaires de l'Etat. S'agissant des conflits d'usage liés au contexte de nouvelles dynamiques de l'élevage, les auteurs ont montré la faible implication de ces Néo-éleveurs en raison de leur capacité à juguler les

tensions avant qu'elles n'affectent leurs activités. Au rebours de l'image négative dans l'opinion, les néo-éleveurs de la zone sont beaucoup plus constitués d'une multitude d'acteurs nordistes et sudistes (commerçants, des fonctionnaires, des agriculteurs sédentaires, des autorités traditionnelles...) appartenant à des communautés vivant dans la zone depuis des années.

A l'issue des différentes communications, la séance de questions/réponses a permis de répondre à certaines préoccupations portant sur : les modalités pour mieux cerner le concept de « néo-éleveurs » et éventuellement les dynamiques nouvelles que ces nouveaux types d'acteurs apportent, la perception des acteurs face aux feux de brousse ; les modalités pour les politiques publiques de gérer la situation des éleveurs qui trouvent refuge dans les Aires Protégées pendant la saison des pluies.

3.1.2. Sous-thème « Le Tchad »

Les présentations suivantes ont marqué cette session :

- « Agropastoralisme et dégradation des aires protégées de Sena-Oura et de Zah-Soo dans le Sud du Tchad (2010-2022) » présenté par Massana Doum Esaïe
- « Pastoralisme en quête de parcours en savane tchadienne. Des Peuls autour de la Forêt Classée de Yamba Berté » par Sougnabe Pabamé.
- « Une collaboration entre structure d'appui au pastoralisme et organisations de conservation des aires protégées au Tchad : démarche et enseignement » par Djimadoum Djialta.
- « De l'apaisement à la sécurisation des transhumances : assurer un futur désirable autour des aires protégées aux pasteurs nomades : le cas des Peuls au sud du Salamat » par Chloé Violon.

Les discussions qui s'en sont suivies ont porté sur les points suivants :

- Les mesures prises pour la gestion de ces parcs sont-elles adaptées à tous types d'acteurs qui ont leurs activités dans ces territoires ?
- Face aux forêts et installation des champs, quelles sont les mesures d'accompagnement aux éleveurs ?
- Les conventions locales élaborées entre les différentes parties sont-elles respectées ?
- Quelles stratégies utilisées auprès des transhumants pour recueillir toutes les informations (points de départ, points d'attache, aires de stationnement, zones d'arrivées ?).

3.1.3. Sous-thème « Afrique de l'Ouest et Afrique centrale »

Cette session a été marquée par les présentations suivantes :

- « Analyse d'un conflit pastoral entre éleveurs transhumants et gestionnaires du Parc National du Mbam et Djerem (Adamaoua-Cameroun) », par Mvu Nguofeyuom Njoya Marie
- « Gestion forestière dans la série de développement communautaire de l'UFA Pokola (République du Congo) : usages et défis à relever pour une gestion durable » par Ngalekoua Abdias Rodias Paul

- « Espaces vulnérables, espaces de vulnérabilité : aire protégées et pastoralisme au Nord de la Côte d'Ivoire » par Pegurri Toni-Giovanni

- « Impacts des activités anthropiques sur la faune et flore du Parc National du Faro (Nord-Cameroun) : quelles solutions pour une conservation durable ? » par Sohbe Djidim Nestor, Université de Maroua

Les discussions ont ensuite fait émerger les points suivants :

- la tension très violente entre les éleveurs transhumants et sédentaires d'une part et d'autre avec les djihadistes

- la difficulté de faire la différence entre le pastoralisme et l'agriculture dans certaines zones. Tout le monde pratique les 2 activités à la fois

- 80 % de détenus dans la prison de Maroua sont dues aux conflits entre les éleveurs et les agriculteurs

- La nécessité du renforcement de capacités, le dialogue, l'agroécologie, le droit et la citoyenneté, l'accès à l'école.

3.2. Solutions techniques pour la production agropastorale et la conservation de la biodiversité

Cinq communications ont été délivrées dans cette session :

- « la co-construction des outils d'aide à la décision (OAD) pour une approche multi-usage des ressources pastorales et agroforestières » par Ousman Ahmat Hadji.

L'auteur a mis en relief les outils d'aide à la décision pour le règlement pacifiques des conflits entre les acteurs localement développés les CEM (comité d'entente et de médiation) pour répondre aux contraintes de mobilité et d'accès/partage des ressources naturelles dans les agrosystèmes. Ces groupes consultatifs locaux multiacteurs utilisent les OAD co-élaborés notamment : le manuel du bon médiateur ; les PV ; rapport de médiation ; registre des conflits ; engagement communautaire. Il reste cependant des points d'amélioration comme le renforcement et la redéfinition des actions des CEM, la valorisation des données.

- « Approche d'analyse des niches d'innovation : réflexion à partir de la méthode de Repérage des Innovations Responsables basées sur la durabilité des ressources naturelles (RIRes) au Nord Cameroun » par Siéwé Pougoué.

L'accent est mis ici sur la valorisation des pratiques/innovations développées par les agriculteurs dans les systèmes agricoles. Il y a une diversité de niches d'innovations à proximité des paysages péri-urbain, des aires protégées dans le nord Cameroun. Ce sont des leviers d'amélioration des conditions humains, favorable à l'atteinte des ODD en prenant en compte les dimensions environnementales, socioculturelle, et économique.

- « Gestion communautaire de la transhumance au Nord-Cameroun : rôle de l'innovation et des services support à l'innovation » par Ann de Grande.

Il s'agit des innovations dans les niches sur la transhumance dans les paysages multifacettes et multiacteurs du nord Cameroun. Les principales activités d'appui aux niches d'innovation sont le partage d'information, le diagnostic et les interactions. L'auteur a décrit une niche d'innovation sur la transhumance dans la partie septentrionale du Cameroun pour ensuite relever les contraintes majeures rencontrées et enfin les solutions proposées dans la promotion de la chaîne de valeur.

- « Apports des outils d'observation de la terre pour le suivi des activités de transhumance transfrontalière : cas des géo-services » par Florence Palla.

L'auteure a décrit la contribution de la télédétection et données de terrains (Géoservices) pour la gestion de la transhumance dans un paysage où interagissent plusieurs acteurs. Elle a soulevé l'opportunité des données spatiales au service de la surveillance des pâturages, le suivi de la transhumance et le déplacement de troupeaux à travers la caractérisation des risques de conflits.

- « Conservation du paysage basée sur la gestion de la transhumance et la planification territoriale : Cas de l'Aire de Conservation de Chinko » par Hissein Abakar Zaid.

Il s'agit d'un partage d'expériences sur la gestion participative qui associe les gardes (Tango) du parc et les populations locales dans la pratique concertée du pastoralisme au sein d'une aire protégée. Le dispositif se révèle efficace surtout grâce au rôle-clé des Tango (anciens éleveurs) comme acteur central dans la gestion de la transhumance et la conservation.

3.3. Enjeux de la gouvernance et de la co-construction de l'avenir des territoires ruraux

3.3.1. Sous-thème « Tchad-Cameroun-RCA »

Cette session a enregistré les communications suivantes :

- « L'intégration des préoccupations touchant les aires protégées dans la stratégie commune de gestion de la transhumance transfrontalière entre le Tchad, le Cameroun, la RCA » par Abdou Jonathan en lieu et place de l'auteur principal Oussouby Touré empêché

L'auteur a décrit l'objectif principal de cette étude qui vise l'élaboration d'une stratégie globale de la gestion de transhumance entre les 3 pays : Tchad-Cameroun-RCA. L'objectif est de mettre en place un cadre de réglementaire pour gouverner la transhumance tout en prenant en compte les considérations régionales. Des préoccupations liées à la non prise en compte des pays voisins et frontaliers comme le Nigeria, le Niger.

- « Pastoralisme et Aires Protégées : Collaboration Harmonieuse ou Conflit Inévitable ? le cas du Tchad » par Christophe Bouvier.

L'auteur a rappelé les piliers du pastoralisme (famille, troupeau, Ressource naturelle) avant de poursuivre son exposé sur le contexte dans lequel s'inscrit cette activité les 20 dernières années : changement climatique, croissance démographique, insécurité transfrontalière. Ces phénomènes obligent les éleveurs "exclus" à migrer autour des aires protégées.

- « Les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles dans le département du Fitri : typologie, acteurs, facteurs aggravants et perspectives » par Haiwang Djaklessam.

Le présentateur a mis en exergue types de conflits liés à l'accès aux ressources agropastorales. Les plus importants sont ceux qui opposent les agropasteurs aux agriculteurs, les éleveurs entre eux. Des questions liées aux types de ressources, à la fréquence des conflits et à l'affectation des espaces pour l'élevage

- « Stratégies de cohabitation entre la conservation et l'agropastoralisme, cas du Parc National de Zah-Soo au Tchad » par Lambert Worgue Yemye.

L'auteur a mis en exergue les problèmes qui surgissent autour du parc de Zah-soo depuis la mise en place de ce parc. La cohabitation semble être difficile entre les gestionnaires forestiers et les agropasteurs sanctionnée par des traductions en justice et des amendes tous azimuts en dépit des organes de gouvernance mis en place.

En guise de synthèse de cette session, les participants ont proposé des modèles de gouvernance des terres pastorales et des ressources forestières basés sur la sensibilisation et le consensus dans chaque territoire d'interface.

3.3.2. Sous-thème « Tchad »

Les communications suivantes ont été délivrées au cours de cette session :

- « Gérer les écosystèmes du Grand Zakouma : les défis de la planification », par Babakar Matar Bremeh.
- « Le Parc national de Siniaka Minia et les éleveurs : Du conflit à la gestion concertée de la transhumance » par Fekoua Baudin.
- « Conservation, agro-pastoralisme et contexte de marge : le cas de l'Aouk » par Ronan Mugélé.
- « Positionnement des communautés locales et enjeux d'aménagement face au projet de réhabilitation de la réserve de faune de Mandelia » par Koffi Alinon
- « La brousse qui attaque : Une analyse politique d'installation d'une Aire Protégée dans la zone de Binder (Tchad) » par Bruno Allahissem

Les échanges qui ont ponctué ces présentations ont fait émerger les idées suivantes :

- La nécessité des inventaires et du suivi de l'écosystème pour une gestion équilibrée sur la base de statistiques proches de la réalité de l'état de la faune, de la biomasse et du nombre d'animaux domestiques dans l'espace d'interface.
- La pro-réactivité et des stratégies résilientes pour s'adapter aux aléas climatiques comme les sécheresses avec par exemple l'apport en eau pour fournir en complément à la faune.

- Face à l'ineffectivité de la loi foncière de 1959 au Tchad qui n'a d'ailleurs pas été complétée par des décrets d'application, il vaut mieux utiliser la loi agrosylvopastorale qui a un peu plus de consensus et est plus légitimité.
- La gouvernance dans les espaces de marge procède aussi des modalités d'organisation des éleveurs pour faire le lien avec les autorités de même que les formes d'organisation des communautés agricoles du front pionnier pour créer en sorte ce nouveau territoire.
- Une proposition devrait aller dans le sens de promouvoir l'aménagement du territoire de façon transversale qui puisse réguler ce qui semble être un chevauchement entre l'élevage, l'agriculture et l'environnement.

4. LES TABLES-RONDES

4.1. Table-ronde « Expériences terrain »

Cette table ronde a servi de cadre au partage d'expériences tirées des situations ancrées dans les territoires, au plus près des réalités du terrain, de la part des acteurs locaux qui, experts ou praticiens, interviennent de près ou de loin dans le domaine de la conservation de la nature et/ou des initiatives en appui au développement agropastoral.

Les participants étaient :

- M. Tumal Orto Galdibe, Chairperson of the Kenya Pastoralists Association;
- M. Djimassinan Naidayam, Conservateur du Parc National de Manda ;
- M. Lubunga Muhambikwa Luc, Wild Chimpanzee Foundation (WCF) – Guinée
- Dr Acherif Hamid Zagalo, Membre Jeunes ambassadeurs du Réseau Billital Maroobe (RBM) et de la Plateforme Pastorale du Tchad (PPT), représentant des OP

Des points de convergence ont émergé des discussions notamment la diversité des situations locales ; la stratégie appropriée serait de faire travailler ensemble les populations et les autorités ; ceci restant valable pour la conservation comme pour l'agropastoralisme. Aux tensions locales doivent correspondre des solutions locales. Il est cependant important aussi de penser les changements en cours à l'échelle régionale.

Il existe aussi des points de divergence : c'est au niveau de la stratégie est pour plus ou moins de Partenariat Public Privé ? Le rôle final des Etats, les retombées de parcs, la problématique des néo éleveurs.

4.2. Table-ronde Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et Décideurs politiques

Elle a regroupé :

- M. Haroun Moussa, conseiller à la présidence de la République,
- M. Philippe Chedanne, Directeur de l'Agence Française de Développement au Tchad
- Mme Koubra Goudja, de la Délégation de l'Union Européenne à N'Djamena

- M. Germain Edou Edou, Directeur des Etudes Economiques, de la Planification et des Echanges à la Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA)

Les institutions représentées ont salué l'organisation de cette conférence et ont présenté leurs apports pour le processus de transformation des pratiques agropastorales pour les adapter aux défis environnementaux de l'heure. La complexité des enjeux incite à se départir des approches uniquement sectorielles et à dimensionner les interventions à la cohérence des territoires avec le renforcement des chaînes de valeurs en misant sur les acteurs comme la société civile et le secteur privé qui devrait aussi être associé à des rencontres comme la présente conférence.

Les décideurs politiques sont quant à eux interpellés sur la persistance des conflits dont le règlement procède par la connaissance des causes profondes. Les gouverneurs et préfets sont ainsi sensibilisés dans le sens de l'utilisation des voies de conciliation endogènes.

5. POINTS DE CONVERGENCE ET PERSPECTIVES

Cette conférence a généré un réel engouement ! Nous avons de quoi être satisfaits puisqu'elle a réuni plus de 175 participants ! Nous avons eu la chance d'avoir la présence de 2 ministres, de nombreux représentants d'organisations publiques, de projets, d'agences de développement. Beaucoup de satisfaction aussi sur la qualité des présentations et sur la richesse des débats.

Alors est-ce que cette conférence a été utile ? Il nous semble que oui, cette conférence a été utile, et pour au moins 3 raisons.

5.1. Première raison : on a besoin d'instances scientifiques où il est possible de prendre du recul sur les sujets de controverse, de les éclairer.

Une communauté scientifique est en principe garante de l'honnêteté intellectuelle, de la rigueur du raisonnement, de la capacité de contestation des idées et des points de vue. Une conférence scientifique, c'est la garantie d'un débat contradictoire qui ne soit pas biaisé par des discours politisés, par des conflits d'intérêts, par des approches partisans. C'est à cette condition que peuvent se construire des narratifs, des positionnements solides.

Ce n'est forcément le cas de tous les ateliers et évènements qui se tiennent sur la question des relations entre agropastoralismes et aires protégées.

Exemple : les débats que nous avons eus sur le concept de « néo-éleveurs ».

La conférence a montré que ce concept était souvent un « épouvantail » brandi pour dénoncer des pratiques malhonnêtes ou hors-la-loi, alors que les recherches présentées ici par exemple sur le Mayo-Kebbi ou sur le Salamat ont montré la difficulté de trouver sur le terrain où sont ces « soi-disant néo-éleveurs ». Nous devons continuer à travailler sur ces formes d'élevage nouvelles, qui sont le fait d'entrepreneurs ou d'investisseurs. Ces nouveaux élevages peuvent à la fois risquer de perturber les équilibres agropastoraux en place. Mais ils sont aussi susceptibles d'amener des financements, de promouvoir des innovations, d'ébaucher de nouvelles trajectoires de développement. C'est une piste de travail importante.

Autre exemple : les débats que nous avons eus sur le concept de « paysage » (landscape) qui est en usage dans le domaine de la conservation. Plusieurs présentations ont souligné que ce concept ne permet pas toujours de bien rendre compte de la place des communautés locales dans la gestion des écosystèmes. Plusieurs communications ont proposé de mobiliser en complément des approches « territoriales » ou des approches « communautaires » pour dépasser la vision « paysagère ». Certaines communications ont même proposé des approches « multidisciplinaires » pour prendre en compte de manière intégrée la question des dynamiques de végétation, des besoins des animaux, mais aussi l'histoire de ces communautés, les rapports de pouvoir, etc.

Voilà donc pour cette question du cadrage des controverses, de la prise de recul permise par l'environnement scientifique.

5.2. La deuxième raison pour laquelle ce type de conférence est importante, est qu'elle permet de faire avancer la connaissance sur les réalités de terrain

Sur ce point, nous avons eu de nombreuses contributions issues de travaux d'écologues, d'anthropologues, d'agronomes, d'économistes, de géographes. etc. Produire des connaissances implique de publier des ouvrages, des articles de revues, mais aussi de se confronter à d'autres scientifiques pour présenter à l'oral les résultats de nos travaux, faire connaître ces résultats, tester nos hypothèses, etc. Nous repartons avec plein d'images des présentations, de nos discussions. Nous repartons aussi avec des questions qui restent à travailler.

Premier exemple : les logiques de transhumance et de mobilités des diverses communautés nomades, mobiles. L'idée est de ne pas qualifier de manière trop rapide ces communautés de « migrants », voir « d'étrangers », en comprenant mieux d'où elles viennent et comment elles contribuent aux économies locales des territoires d'accueil.

Deuxième exemple : la comparaison des services fournis par les systèmes agropastoraux, en comparaison des aires protégées. Nous avons vu que les zones encloses recouvraient plus de diversité que les parcours agropastoraux. Mais en retour, ces parcours ont des sols plus riches en carbone, et ils jouent donc un rôle important dans la séquestration du carbone et donc dans la lutte contre le changement climatique. Les parcs sont aussi susceptibles de jouer le rôle de refuge, ou d'espace de passage pour les troupeaux pendant les zones de crises ou de tensions. Cette thématique de recherche doit être poursuivie pour comparer les services écosystémiques fournis par les aires protégées, les périphéries de ces aires, et les espaces agropastoraux. La conservation de la nature n'est pas du ressort exclusif des aires protégées. C'est aussi un service rendu par de nombreux systèmes d'agriculture et d'élevage extensifs, notamment les systèmes pastoraux.

Troisième exemple : Les relations asymétriques entre ONG internationales gestionnaires de parcs ou de conservatoires de la biodiversité et représentants du monde rural.

5.3. Enfin, la troisième raison pour laquelle cette conférence a été utile, c'est qu'elle aura contribué à renforcer les liens recherche-développement

La science doit s'engager pour accompagner les expérimentations qui sont portées par les acteurs du développement. Travailler sur dispositif de prévention et de règlement des conflits entre éleveurs et aires protégées. Travailler sur les différents modes de gouvernance : les parcs gérés par l'Etat (Tanzanie), les parcs gérés par des délégataires (Tchad-RCA), les dispositifs communautaires de gestion des aires protégées, les réserves de biosphère, réserves sylvopastorales, les Plans de Développement Locaux (PDL), etc. Avec donc de nombreuses possibilités réglementaires, qui vont au-delà de la « mise en défens », de la « mise sous cloche ». Mais aussi avec message important : « Aux problèmes locaux, des solutions locales ».

Nous ressortons de cette conférence avec une conviction très forte : la nécessité de ne pas penser la conservation de manière déconnectée du développement des communautés locales.

Cette conférence nous a permis d'avancer dans ces 3 directions. Nous avons pu nous écouter, mieux nous comprendre, et aussi exprimer nos différences de vues, nos désaccords. Nous avons beaucoup appris. Nous avons avancé sur les solutions pour coconstruire l'avenir des territoires en se basant sur des modes de gouvernance plus inclusifs envers les communautés, et plus efficaces pour protéger la nature. Oui, notre pari a été gagné : celui de constituer une communauté de recherche et d'expertise tournée vers une meilleure gestion des relations entre l'agropastoralisme et les aires protégées.

Le Comité scientifique est maintenant chargé de valoriser les actes de la conférence. Les diaporamas vont être mis en ligne pour que chacun puisse revenir sur ces présentations. Et nous espérons pouvoir valoriser les 27 textes soumis par les contributeurs dans un numéro spécial de revue. Merci à ceux qui n'ont pas encore soumis un texte de nous adresser leurs projets d'articles.

5.4. Cérémonie de clôture

Une cérémonie de clôture a marqué la fin de la conférence l'après-midi du vendredi 4 octobre. Elle a été présidée par le Ministre en charge de l'Agriculture M. Keda Balla exerçant l'intérim du Ministre de l'Environnement. C'était en présence de la Représentante des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), Mme Adela Rodenas Rodriguez de la Délégation de l'Union Européenne et du Ministre de l'Elevage et de la Production Animale, Pr. Abderahim Awat Atteib.

Au cours de cette cérémonie, le Directeur Général de l'IRED, Dr Abdelaziz Arada Ezzedine dont l'institut fait partie des initiateurs de la conférence, a exprimé sa satisfaction d'avoir pu renforcer son réseau d'échange avec les chercheurs venus de tous horizons et d'avoir établi des passerelles pour des initiatives de recherches communes sur la planification territoriale pour intégrer agriculture, pastoralisme et aires protégées.

Enfin le Ministre de l'Agriculture M. Keda Balla a officiellement mis fin aux travaux de la conférence avec l'espoir de voir les recommandations être mises en œuvre.